

# PRÉVENTION DU RISQUE INFECTIEUX LORS DE TRAVAUX ET CHANTIERS À L'HÔPITAL

## INTRODUCTION

Les travaux de construction ou de transformation provoquent des émanations importantes de poussière fine qui sont susceptibles de véhiculer des micro-organismes dangereux, parfois mortels pour les patients, tels que les *Aspergillus spp.* De plus, ces émanations peuvent également engendrer une contamination du matériel contenu dans les locaux de stockage (matériel stérile, pharmacie, injectables).

Cette fiche technique s'applique à tous les travaux et chantiers affectant des secteurs de l'hôpital où les patients sont hospitalisés ou transitent.

### Personnel concerné

Infirmiers-ères HPCI en collaboration avec les médecins HPCI de l'établissement et le-s responsable-s des travaux

## MARCHE À SUIVRE

### Médecin et infirmier-ère HPCI

- Lors de la planification de tout nouveau chantier, l'infirmier-ère HPCI et le médecin responsable HPCI doivent être informés par le-s responsable-s des travaux et ou l'infirmier-ère chef-fe du service concerné de la planification de travaux et du planning
- Le médecin et/ou l'infirmier-ère HPCI détermine si les travaux prévus présentent un risque HPCI nécessitant un suivi HPCI
- L'infirmier-ère et/ou le médecin assiste à la séance de présentation des travaux qui nécessiteront un suivi (identifiés selon le niveau de risque). Si des risques sont identifiés pour les patients, les mesures PCI à respecter lors des travaux seront planifiées avec le responsable des travaux (chef du projet) et l'infirmier-ère chef-fe du service
- Au démarrage des travaux, puis au minimum 1x/semaine, il-elle se rend dans le service et contrôle au moyen de la check-list (annexe 1) ([https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/FT%20TRAVAUX%20%20ANNEXE\\_2017\\_1.pdf](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/FT%20TRAVAUX%20%20ANNEXE_2017_1.pdf)) si toutes les mesures décidées sont respectées. Cette check-list est à conserver jusqu'à la fin des travaux puis à archiver .
- Il-elle assiste aux séances de chantier lorsque la prévention du risque infectieux est à l'ordre du jour
- Si des anomalies sont constatées en cours de chantier (Annexe 1) ([https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/FT%20TRAVAUX%20%20ANNEXE\\_2017.pdf](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/FT%20TRAVAUX%20%20ANNEXE_2017.pdf)), il-elle se réfère au chef de projet et propose des solutions d'amélioration
- Si besoin de faire stopper en urgence les travaux (non conformité importante constatée), il-elle contacte le chef de projet.
- Avant de commencer les travaux, identification des patients en agranulocytose présents dans le service, en collaboration avec l'infirmier-ère chef-fe du service. Le cas échéant, l'affiche **isolement protecteur** doit figurer sur la porte de la chambre de ces patients à risque de contracter une aspergillose. De plus, ils porteront un masque FFP2 s'ils sortent de la chambre pour des examens.

## EVALUATION DU RISQUE ET MESURES

**L'évaluation du risque en cas de travaux et les mesures à prendre**  
([https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/FT%20TRAVAUX%20 tableau%20risque%20et%20Mesures%2](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/FT%20TRAVAUX%20tableau%20risque%20et%20Mesures%20)  
**se basent sur le type de travaux prévus et sur le type de zone**  
([https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/FT%20TRAVAUX%20 tableau%20type%20de%20travaux%20et%20zone\\_2017](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/FT%20TRAVAUX%20 tableau%20type%20de%20travaux%20et%20zone_2017)  
(<https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/FT%20TRAVAUX%20 tableau%20type%20de%20travaux%20et%20zo>  
**l'hôpital**

## Niveau de risque selon la zone de l'hôpital

### Bas risque\*

- Bureaux
- Zones sans patient

### Moyen risque

- Secteurs ambulatoires
- Zones publiques (couloirs, cafétéria)
- Salle d'ergothérapie, physiothérapie

### Haut risque

- Urgences
- Services hospitalisation
- Salles accouchement
- Salle de réveil
- Radiologie
- Endoscopie
- Laboratoires de microbiologie\*\*

### Très haut risque

- Soins intensifs
- Blocs opératoires
- Oncologie/ Radiothérapie
- Néonatalogie
- Hémodialyse
- Cardiologie/Radiologie interventionnelle
- Stérilisation
- Pharmacie\*\*

\*Aucun suivi des travaux n'est réalisé par HPCI en cas de travaux dans ces zones, quel que soit le type de travaux

\*\* Pas de suivi des travaux, car du ressort des responsables de ces secteurs

## Type de travaux

### Travaux d'inspection et d'entretien (type A)

- Retrait de faux plafonds pour inspection
- Travaux de peinture

- Tapissage des murs
- Travaux sur le réseau électrique (coupures)
- Travaux mineurs de plomberie
- Autres activités sans dégagement de poussière

### Travaux de petite ampleur et de courte durée avec un minimum de poussière (type B)

- Installation de lignes téléphoniques et du câblage informatique
- Travaux majeurs de plomberie
- Découpage des murs ou des plafonds où le dégagement de poussière peut être contrôlé

### Travaux générant une quantité modérée-élevée de poussière (type C)

- Démolition des éléments encastrés
- Enduit des murs avant la peinture
- Retrait des revêtements de sols, des tapisseries, des faux-plafonds, de l'ameublement
- Construction d'un nouveau mur
- Travaux mineurs sur les conduits
- Travaux électriques dans les plafonds
- Travaux majeurs sur le câblage
- Toutes les activités qui ne peuvent être terminées en une journée

### Travaux majeurs de démolition et de construction (type D)

- Toutes les activités qui nécessitent plusieurs jours de travaux
- Démolition importante ou retrait d'un plafond entier
- Nouvelle construction

Tableau Type de travaux et zones

[https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/FT%20TRAVAUX%20tableau%20type%20de%20travaux%20et%20zone\\_2017](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/FT%20TRAVAUX%20tableau%20type%20de%20travaux%20et%20zone_2017)

## Evaluation du risque selon le projet de construction et la classe de risque du patient

	Type A	Type B	Type C	Type D
<b>Bas risque*</b>	Classe I	Classe II	Classe II	Classe III
<b>Moyen risque</b>	Classe I	Classe II	Classe III	Classe IV
<b>Haut risque</b>	Classe I	Classe II	Classe IV	Classe IV
<b>Très haut risque</b>	Classe II	Classe III	Classe IV	Classe IV

\* En cas de travaux dans cette zone, aucun suivi par HPCI, quel que soit le type de travaux

## Mesures à prendre pour la prévention des infections

### Classe I

- Travailler de manière à limiter les émanations de poussière
- Replacer immédiatement les plaques de faux-plafonds après inspection visuelle

### Classe II

- Mesures requises en classe I

+

- Retirer tout le matériel médical de la zone de travaux
- Fournir des moyens actifs (protections plastiques ou plâtre si travaux de longue durée) pour prévenir la dispersion des poussières
- Condamner les portes et les fenêtres non-utilisées avec du scotch
- Condamner les bouches d'aération
- Installer des tapis à l'entrée et à la sortie de la zone de travaux
- Retirer ou isoler le système HVAC (système ventilation) dans les zones en travaux
- Mettre le chantier en dépression
- Pulvériser de l'eau sur les surfaces en travaux pendant les coupes
- Nettoyer au mop humide et/ou aspirer avec des aspirateurs contenant des filtres HEPA
- Contenir les déchets de construction dans des containers couverts avant le transport

Remarque: l'utilisation de décontamineurs bactériologiques Omega G est laissé à la libre appréciation des établissements car les études ne montrent pas de bénéfices réels de ce type de décontamineurs

### Classe III

- Mesures requises en classe I et II
- +
- Retirer les barrières physiques de manière précautionneuse pour éviter la dispersion de débris
  - Laver le sol avec un nettoyant/désinfectant et augmenter les fréquences de nettoyage

### Classe IV

- Mesures requises en classe I, II et III
- +
- Toute personne entrant sur le chantier doit porter des sur-chaussures. Ces sur-chaussures doivent être jetées avant de quitter la zone.

Tableau [Evaluation du risque et mesures à prendre](#)

([https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/FT%20TRAVAUX%20\\_tableau%20%20risque%20et%20Mesures%2](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/FT%20TRAVAUX%20_tableau%20%20risque%20et%20Mesures%2))

### PIÈCE(S) JOINTE(S):

 [FT type travaux check list \(https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/FT%20TRAVAUX%20%20ANNEX](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/FT%20TRAVAUX%20%20ANNEX)

 [tableau risque et mesures à prendre \(https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/FT%20TRAVAUX%20\\_tableau%20%20risque%20et%20Mesur](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/FT%20TRAVAUX%20_tableau%20%20risque%20et%20Mesur)

Dernière mise à jour le 13/09/2017